

BÉDARD, Mario, AUGUSTIN, Jean-Pierre et DESNOILLES, Richard (dir.) (2012) L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs. Québec, Presses de l'Université du Québec, 376 p. (ISBN 978-2-7605-3245-8)

Lionel Dupuy

Volume 56, numéro 158, septembre 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1014556ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1014556ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de géographie de l'Université Laval

ISSN

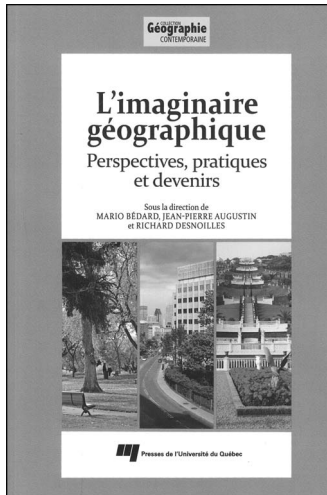
0007-9766 (imprimé)

1708-8968 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Dupuy, L. (2012). Compte rendu de [BÉDARD, Mario, AUGUSTIN, Jean-Pierre et DESNOILLES, Richard (dir.) (2012) L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs. Québec, Presses de l'Université du Québec, 376 p. (ISBN 978-2-7605-3245-8)]. *Cahiers de géographie du Québec*, 56(158), 493–494.
<https://doi.org/10.7202/1014556ar>



BÉDARD, Mario, AUGUSTIN, Jean-Pierre et DESNOILLES, Richard (dir.) (2012) *L'imaginaire géographique. Perspectives, pratiques et devenirs*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 376 p. (ISBN 978-2-7605-3245-8)

Qu'est-ce que l'imaginaire géographique ? Telle est l'ambition de cet ouvrage, apporter des éléments de réponse à cette vaste et complexe question qui anime de nombreuses recherches géographiques. Les textes présentés dans ce livre sont le prolongement du colloque « L'imaginaire géographique, un contrepoint à la réalité ? Perspectives, pratiques et devenirs périphériques » qui s'est tenu à Montréal les 26 et 27 octobre 2009.

Une quinzaine de contributions, organisées autour de trois grandes parties, proposent d'analyser plus spécifiquement les périphéries urbaines, angle d'approche original et pertinent, tant ces espaces ont été peu étudiés jusqu'à présent. L'idée centrale, précisée dans l'introduction, est d'analyser « comment la ville, et plus particulièrement la ville du XXI^e siècle, dans son régime utopique – voire mythique –, est-[...] toujours créatrice de milieux où vivre et où *faire sens* » (p. 6).

Un tel projet suppose des approches interdisciplinaires de l'espace et de l'imaginaire géographiques. Après une longue introduction

qui précise le positionnement théorique et rappelle les grands enjeux de cette question, ainsi que les différents travaux qui ont précédé les analyses présentées ici, l'ouvrage commence par une première partie composée de cinq contributions (*L'imaginaire et le paysage: la norme en question*). Par cette entrée paysagère, les auteurs souhaitent montrer « en quoi l'imaginaire est créateur de territoires, sinon de manières de l'aménager » (p. 10). La deuxième partie (*L'imaginaire séducteur au service du local*) se focalise plus spécifiquement sur la question de l'attractivité des territoires. Elle est composée de six contributions. Une troisième et dernière partie (*L'urbanisme affinitaire comme finalité imaginaire ?*) s'articule autour de quatre contributions qui étudient « un imaginaire tripartite, simultanément social, territorial et politique » (p. 16).

En guise de conclusion, un (trop) rapide épilogue clôt le volume. Si l'ouvrage n'apporte pas de réponses à toutes les questions soulevées en introduction, reconnaissons qu'il s'agit là évidemment d'un écueil logique, vu l'ampleur du sujet abordé. Il constitue néanmoins incontestablement une contribution sérieuse et originale permettant de mieux cerner les contours d'un imaginaire géographique qui s'exprime aussi dans les espaces périurbains, à travers l'étude d'exemples pour l'essentiel québécois et français. Les auteurs réalisent également l'exploit d'articuler autour d'un plan cohérent des textes parfois très divers, mais toujours passionnants à lire et à découvrir.

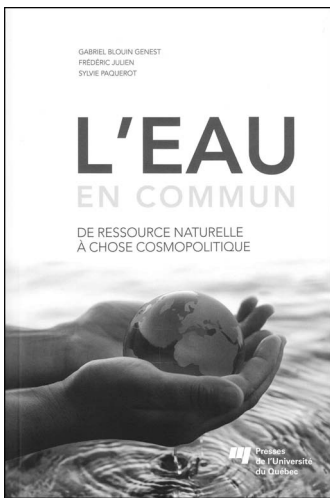
Une longue et riche bibliographie générale complète l'ouvrage, qui est particulièrement bien présenté, agréable à consulter, enrichi de nombreuses illustrations. Le tout constitue un fort bel ensemble qui souligne à quel point cette question de l'imaginaire géographique intéresse de plus en plus la recherche géographique actuelle.

Finalement, après le « tournant spatial » que les sciences humaines et sociales ont connu il y a plus de 20 ans, ne serions-nous pas en train d'assister, notamment en géographie et toutes



proportions gardées bien sûr, à un « tournant imaginaire », susceptible de donner à penser et à voir autrement l'espace géographique? Toujours est-il qu'à la lecture de cet ouvrage, la question mérite d'être posée et fera vraisemblablement l'objet de publications ultérieures.

Lionel Dupuy
Laboratoire SET - UMR 5603 CNRS
Université de Pau et des Pays de l'Adour



BLOUIN GENEST, Gabriel, JULIEN, Frédéric et PAQUEROT, Sylvie (2012) *L'eau en commun. De ressource naturelle à chose cosmopolitique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 164 p. (ISBN 978-2-7605-3239-7)

Cet ouvrage, encore plus dense qu'il n'est bref, repose sur une interrogation : Pourquoi un pays comme le Canada ne s'implique-t-il pas plus activement en ce qui concerne l'élaboration des politiques mondiales/internationales liées à l'eau? La réponse est évidente : bien doté et protégé par ses frontières, le pays n'est pas concerné par la crise mondiale de l'eau. Peut-il pour autant s'exonérer de toute solidarité sinon de toute responsabilité à l'échelle planétaire? Face à un isolationnisme

confortable, les auteurs prennent position en faveur d'un engagement pour la mise en commun de la question de l'eau en se réclamant d'un cosmopolitisme défini comme l'ouverture à un monde où les frontières et les États compteraient moins que la solidarité face à un destin commun. Cette mutation serait sanctionnée par le passage des États-Nations à une gouvernance mondiale.

L'application de ces principes à l'eau passe par une nouvelle conception de celle-ci, considérée à ce jour comme une ressource à exploiter à des fins diverses et pas toujours coordonnées. Les principes de la Gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), même s'ils impliquent la protection de la ressource, ne répondent pas à l'attente d'une gouvernance mondiale, dans la mesure où ils partent de la demande et non de l'offre. De même le marché dont les compétences sont dépassées par le fait que l'eau est non seulement une ressource mais un milieu de vie dont les valeurs ne sont pas quantifiables par la main invisible.

La mise en œuvre de nouveaux principes de gestion intégrant, dans la perspective de l'eau comme bien commun de l'humanité, à la fois les valeurs économiques et écologiques se heurte au principe de souveraineté des États, maîtres des ressources dans leur aire territoriale, de sorte que les concepts de ressource partagée ou de patrimoine commun de l'humanité, quoique bien identifiés, n'ont jamais été mis en application. D'où la nécessité d'instaurer quatre principes d'un cosmopolitisme de l'eau : sa non-appropriation à l'échelle de l'État ou du bassin ; la reconnaissance de la primauté des fonctions vitales ; l'établissement d'une hiérarchie des usages ; la fin du droit de détruire, c'est-à-dire de polluer, saliniser, etc. Force est de reconnaître que les instances politiques ignorent ces principes qui ne pourront émerger que dans le cadre d'une écocitoyenneté étendue à l'échelle de la planète.

Au terme d'une lecture attentive des principes ainsi définis et proposés à l'humanité bienveillante ou souffrante selon qu'elle a